



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ  
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



# 146<sup>e</sup> SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Washington, D.C., É-U, du 21 au 25 juin 2010

---

CE146. R2 (Fr.)  
ORIGINAL : ANGLAIS

## *RÉSOLUTION*

### *CE146.R2*

#### **FONDS DIRECTEUR D'INVESTISSEMENT**

##### *LA 146<sup>e</sup> SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF,*

Ayant examiné la présentation sur le Rapport financier du Directeur et Rapport du Commissaire aux comptes pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 31 décembre 2009 (Document officiel 337 et le document CE146/24, Rév. 1) ;

Ayant noté qu'une somme de US\$ 4 216 656 a été transférée sur le Compte de réserve de l'OPS en raison d'un excédent de recettes réalisées par rapport aux dépenses lors de l'exercice financier 2008-2009, conformément au paragraphe 4.4. du Règlement financier ;

Ayant été informée que, en 2010, la somme de \$2 000 000 provenant du montant susmentionné a été transférée du Compte de réserve vers le Fonds directeur d'investissement, conformément à la résolution CSP27.R19 (paragraphe 3(b)) ;

Tenant compte du besoin de planifier adéquatement et de prendre des dispositions relatives au financement de l'entretien et de la réparation des espaces de bureaux de l'OPS et au remplacement systématique de l'équipement informatique et de télécommunications, des logiciels et des systèmes d'appui à l'infrastructure informatique de l'Organisation,

***DÉCIDE :***

D'autoriser le virement d'une somme de \$2 000 000 supplémentaires à partir du Compte de réserve afin de réapprovisionner le Fonds directeur d'investissement, conformément au paragraphe 3 (b) de la résolution CSP27.R19.

*(Première réunion, le 21 juin 2010)*